

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2024060	Date d'inspection Le 13 mai 2025		
Nom de l'établissement Club Des Amis - Robertville		Numéro de téléphone (506) 783-7793		
Adresse 2009 322 Route Robertville NB E8K 2S4				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance imprévue
- Ratio est respecté durant la visite
- L'environnement extérieur est sécuritaire et muni de barrières qui se referment à l'aide d'un loquet.
- Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.
- L'aire de jeu extérieure destinée aux enfants en bas âge est séparée de celle des enfants préscolaires ou d'âge scolaire
- La direction me confirme que des toiles d'ombres seront installées dès que la clôture sera refaite
- La nourriture provient de la maison, le nom de l'enfant est indiqué sur les boîtes à dîner. Certaines glacières sont manquantes dans les boîtes à dîner, un mémo sera envoyé aux parents.
- L'eau potable est servie tout au long de la journée
- Les enfants en bas âge ne sont pas nourris au biberon pendant qu'ils sont couchés
- Les enfants en bas âge sont surveillés en tout temps pendant qu'ils mangent ou boivent
- Les biberons des enfants en bas âge portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant et ne sont utilisés que par l'enfant auquel ils sont destinés
- Les biberons des enfants en bas âge sont rangés avec un couvercle au réfrigérateur
- Les renseignements concernant les allergies des enfants sont affichées dans chacune des salles de classe
- Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets.
- Un registre des incidents (cahier des petits bobos) quotidien est tenu, les parents sont avisés de ceux-ci et signent le registre.
- Le pont et le train dans l'aire de jeux extérieurs des après-classes seront mis hors d'accès aux enfants. Il fut observé que certaines planches sont manquantes et des clous sont exposés.
- Révision et explication du formulaire de rapport d'incident lorsque survient un incident devant être signalé, il fut clarifié lesquels des incidents qui se doivent d'être rapportés et également le fait que ce rapport doit être envoyé au Ministère dans les 24heures suivants l'incident et une copie est donné au parent
- Les rapports d'incident sont versés dans le dossier de l'enfant

Commentaires généraux

Observations : À mon arrivée tous les enfants sont dehors, les enfants de 4ans ont mangé leurs collations à l'extérieur. À la suite des jeux extérieurs, tous les enfants sont entrés pour se laver les mains, et manger leurs dîners. Les nourrissons, 2 et 3ans ont passé à la sieste.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 mai 2025

Date

original signé par

Sylvie Duguay

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 mai 2025

Date